

Gertrud Heinzelmann, Dr jur. : une pionnière s'en est allée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1435

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gertrud Heinzelmann, Dr jur. :

Une pionnière s'en est allée

Simone Chapuis-Bischof



Une féministe courageuse vient de s'éteindre à Zurich, à l'âge de 85 ans. Elle se sera battue sans répit pour l'égalité dans le monde politique et dans l'Église.

La juriste Gertrud Heinzelmann s'est battue pour la cause des femmes sur deux terrains : le monde politique et l'Église. Ces sujets, qui ne sont pas si éloignés qu'on peut le croire, l'ont intéressée déjà lors de ses études de droit et de sciences politiques à l'Université de Zurich. Sa thèse *Das grundsätzliche Verhältnis von Kirche und Staat in den Konkordaten*¹ l'a conduite à s'interroger sur les causes historiques et philosophiques des discriminations à l'égard de la femme. Tout en exerçant une activité de juriste dans une compagnie d'assurances, Gertrud Heinzelmann écrit des articles très remarquables sur l'égalité des droits civils et politiques.

En 1960, alors que trois cantons romands ont reconnu les droits de vote et d'éligibilité aux femmes, elle demande - en tant que citoyenne genevoise - avec treize autres Romandes établies à Zurich d'être admises aux urnes cantonales et municipales de cette ville, arguant que si elles habitaient Genève, Lausanne ou Neuchâtel, ces femmes auraient le droit de vote! Refus des autorités communales, recours au conseil de district qui refuse aussi mais reconnaît une certaine contradiction puisque les hommes romands habitant Zurich peuvent voter, mais pas les femmes! Et les Zurichoises habitant Lausanne jouissent des droits politiques! L'Exécutif cantonal refuse également le recours dit « action romande » en invoquant... l'égalité des droits! De même le Tribunal fédéral rejette le recours.

En 1962, en plein Vatican II, Gertrud Heinzelmann

adresse une requête à titre personnel à la Commission préparatoire du Concile de Vatican II. Elle revendique l'égalité au sein de l'Église, en particulier le droit d'accès de la femme à la prêtrise. Cette requête aura un retentissement mondial dans la presse. Présidente pendant une année de l'Association suisse pour le suffrage féminin (1959-1960), Gertrud n'a pu exercer son mandat en raison d'une grave maladie, mais un séjour prolongé dans un sanatorium ne l'empêche pas d'écrire une étude : *Schweizerfrau - dein Recht!*² Elle y fait une analyse complète du changement constitutionnel entraîné par la reconnaissance des droits politiques aux femmes dans les trois cantons romands.

Dans les années qui suivent, elle écrit *Wir schweigen*

*nicht länger; Die getrennten Schwester, Frauen nach dem Konzil; Die geheiligte Diskriminierung, Beiträge zum kirchlichen Feminismus*³, trois ouvrages consacrés à la place de la femme dans l'Église. Gertrud Heinzelmann faisait également partie de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc; elle écrivit de nombreux articles dans son bulletin. Pour la remercier de son engagement dans la cause de l'égalité des droits et de l'amélioration concrète du statut de la femme, le Département fédéral de l'intérieur lui a remis en 1981 le prix Binet-Fendt (10000 francs), créé en 1889, pour récompenser les citoyens et citoyennes particulièrement méritants. ❧

Hippisme

Victoires féminines en saut d'obstacles

Anne Bonhôte

L'équitation est le seul sport où hommes et femmes luttent à armes égales dans les championnats. Il n'empêche que jusqu'en 1973, les amazones avaient leur propre championnat.

Les championnats d'Europe de saut d'obstacles qui se sont tenus du 26 au 29 août, ont vu un triomphe féminin. Non

seulement la Française Alexandra Ledermann sur « Rochet M. » remporte la médaille d'or et la Suissesse Lesley McNaught, celle de bronze, mais on trouve 5 cavalières dans les 12 premières places!

En 1952, aux jeux olympiques d'Helsinki, les femmes furent enfin admises à participer aux compétitions hippiques : cela commença par le dressage

1 • Les rapports fondamentaux entre l'Église et l'État dans les concordats • À ma connaissance aucun de ses ouvrages n'est traduit.
2 • *Femme suisse, ton droit* •
3 • *Nous avons cessé de nous taire* •, *Les sœurs séparées, femmes après le Concile* •
• *La sainte discrimination, contribution au féminisme de l'Église* •